

CONDITIONS DE VENTE

Parce que nous aimons nos bébés Bull, nous nous préoccupons de leur futur.



VOICI NOS CONDITIONS DE VENTE POUR ACCUEILLIR UN DE NOS CHIOTS :

- Le bien-être animal :

Les soins médicaux, une alimentation de **qualité**, une activité physique quotidienne, l'éducation et l'amour sont à lui apporter.

- L'accompagnement :

Nous sommes là pour vous accompagner tout au long de la vie du chiot, dans les bons comme dans les mauvais moments. Nous donner des nouvelles régulièrement, peut nous permettre plus facilement de vous accompagner.

- La castration / stérilisation :

Si vous souhaitez castrer/stériliser votre chien(ne), nous vous conseillons de le faire à partir des 2 ans du chien(ne), lorsque que l'individu a terminé sa croissance.

La stérilisation précoce entre 2-6 mois est à **EXCLURE** (sauf si raison médicale grave).

La castration/stérilisation facilite votre vie, celle du chien(ne) et évite certaines maladies.

Maladies chez le chien : problèmes de prostate (tumeurs ou autre), tumeurs testiculaires...

Maladies chez la chienne : tumeur chaînes mammaires, cancer de l'utérus, des ovaires, kystes ovariens, risque de développer un Pyomètre...

- La reproduction :

Rappelons qu'une chienne / un chien n'a **PAS** besoin de faire des chiots / se reproduire pour être heureux dans sa vie.

Le besoin maternel n'**EXISTE PAS** chez le chien (contrairement à l'Humain), la reproduction est une question de survie de l'espèce, un comportement primaire comme s'alimenter et déféquer.

Faire reproduire son chien **DOIT** être un acte **REFLECHIS**. La reproduction ne se prend pas à la légère, vous devez être sûr de vous. C'est une expérience coûteuse et qui peut être dangereuse voire mortelle pour votre compagnon.

Faire reproduire son chien est une lourde responsabilité. Ne **JAMAIS** fait reproduire deux **chiens NON TESTES** contre les maladies liées à leur race.



CONDITIONS DE VENTE

POURQUOI ?

Nous allons illustrer nos propos avec pour exemple la Luxation du cristallin PLL.

DEFINITION : *Le chien atteint développera une cécité généralement entre 3 et 6 ans, c'est donc une maladie très invalidante. Elle se caractérise par une rupture des fibres oculaires ce qui entraîne une luxation du cristallin, l'œil devient alors d'un blanc opaque.*

- A. **PLL 1-1** pour la SCC ou **N/N** pour les autres laboratoires, le sujet est **SAIN** donc indemne du gène de la luxation, il ne sera pas malade et ne transmettra pas le gène. Pour les chiens issus de 2 parents tous deux testés **PLL 1-1** ou **N/N**, ils sont automatiquement **PLL 1-1** ou **N/N** par filiation.
- B. **PLL 1-2** pour la SCC et **N/m** pour les autres laboratoires le sujet est **PORTEUR SAIN**, il ne développera pas la maladie mais transmettra le gène.
- C. **PLL muté 2-2** pour la SCC, **m/m** pour les autres laboratoires, le sujet sera **MALADE** et transmettra le gène.

Mise en situation :

Mr BLANC à 2 chiens : Nala et Bob, ils ne sont pas testés santé. Ils se reproduisent et 8 chiots naissent.

Ce que Mr BLANC ne sait pas c'est que Nala et Bob sont **PORTEUR SAIN** de **PLL**.

Sur ces 8 chiots : 50% de sain, 25% de porteur sain et 25% de malade.

Mr BLANC a donc condamné 2 chiots inutilement à la **cécité**. Un handicap **invalidant** qui pouvait être **EVITE**.

CONCLUSION

Ne devenez pas Mr BLANC.

BEAUCOUP de maladies sont non visible à l'œil nu, ce n'est pas parce que votre chien **PARAIT** en bonne santé qu'il est **SAIN**.

La **GENETIQUE** n'est pas une affaire de magie et c'est valable pour toutes les maladies génétiques. Heureusement aujourd'hui, pour un certain nombre d'entre elles, des tests ADN existent et permettent une **SELECTION** des reproducteurs.

Alors, soyez responsable et testez vos chiens, pour le bien de ces derniers et surtout de leur descendance.

THE EYE OF YGGDRASIL
BULL TERRIER MINIATURE & STANDARD

CONDITIONS DE VENTE

En tant qu'éleveur le maintien de la race est primordial. Il dépend d'un travail de sélection des reproducteurs : bonne condition physique et mentale du chien, test santé effectué...

Si toutefois, vous souhaitez faire reproduire votre chien :

Nous sommes là pour vous aider dans votre choix de mariage (reproduction uniquement sur Bull Standard avec Standard / Miniature avec Miniature, **LOF, CONFIRME ET TESTE** (PEA, reins, cœur...).

▪ L'abandon :

Si vous n'avez plus la capacité d'accueillir votre chien/chiot, pour son bien-être, nous souhaitons le récupérer. **NOUS NE VOUS JUGERONS PAS**, la chose qui nous importe c'est la sécurité du chien.

Cette démarche **évitera le traumatisme** d'un placement dans un lieu qui lui est **inconnu** et le **stress** qui en découle. Nous nous occuperons de lui trouver une autre famille ou il restera avec nous.

Si vous ne pouvez pas faire autrement :

Laissez le chien en SPA/refuge, ils le prendront en charge le temps que je vienne le récupérer. Laissez mes coordonnées pour qu'ils puissent me contacter au plus vite et ainsi assurer un séjour en SPA relativement court pour le chien.

- La réservation se fait uniquement à la suite d'une visite ! Il est beaucoup plus enrichissant de venir choisir son chiot, grâce à son caractère, avoir une véritable approche avec un vrai coup de cœur et pas simplement une image.
- La réservation sera effective lors de la réception du montant des arrhes.
- Nos chiots sont vendus pour **COMPAGNIE**. Nous ne pouvons garantir à ses 2 mois qu'il sera un chien d'exposition sans défaut.
- Le chiot vous sera uniquement remis si la somme a été intégralement réglée, par virement ou espèce. **PAS DE CHEQUE**. Paiement en 3 fois possible (réservation – 7 jours après réservation – 7 jours avant départ).

Vous reconnaissez avoir reçu et avoir pris connaissance des conditions de vente.

Date : ___/___/___ Fait à :

Signature avec mention **lu et approuvé**

Eleveur :

Acheteur :



CONDITIONS DE VENTE